

LES FRANÇAIS AU VOLANT

Un sondage réalisé par la SOFRES¹ révèle qu'en ayant une très haute opinion de leur conduite, les conducteurs français auraient un comportement insouciant, individualiste et peu civique chaque fois qu'ils prennent le volant.

93% des conducteurs interrogés estiment conduire très bien ou assez bien, pourtant, leur comportement vis à vis du code de la route est loin d'être exemplaire !

Une légitimité variable de la règle

Les réponses obtenues rendent compte d'une certaine perméabilité vis à vis des règles du code de la route. Les écarts à la règle peuvent être regroupés en trois catégories :

- **Les interdits catégoriques** : rouler dans une rue à sens interdit, griller un feu rouge, se garer sur une place réservée aux handicapés, prendre le volant après avoir bu 3 ou 4 verres de vin ou de bière, ne pas marquer un stop ...
- **Les condamnations molles** : franchir une ligne blanche pour doubler un véhicule, ne pas mettre sa ceinture de sécurité à l'avant, conduire en téléphonant, ne pas respecter la priorité dans un rond-point.
- **Les écarts en voie de banalisation** : changer de file fréquemment, stationner, doubler ou tourner sans mettre son clignotant, ne pas respecter les distances de sécurité et ne pas mettre sa ceinture à l'arrière. La vitesse apparaît sans conteste comme le comportement le mieux toléré et le plus banalisé.

De manière générale, les sondages démontrent que le conducteur français a l'impression d'être un conducteur idéal. La qualité de sa conduite, son expérience, les performances de sa voiture le mettent à l'abri de l'accident et le dispense d'observer les règles du code de la route. Si l'accident survient c'est toujours la faute de l'autre.

Il est indispensable de redonner sa place à l'éducation, qui permettra aux individus de respecter des règles communes et d'adopter un comportement acceptable par tous et pour tous.

Cet apprentissage doit se faire avant tout à l'école et dans les familles et par la suite tout au long de la vie de l'automobiliste grâce à la mise en place de rendez vous pédagogiques obligatoires et périodiques.

¹Sondage effectué du 24 au 30 mai 2000, à l'occasion de la campagne "Sécurité Routière" sur le respect de la règle, en face à face auprès d'un échantillon national de 800 détenteurs du permis de conduire.